

G/R. TERRITOIRE DE RUHENGRIK-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Ruhengeri le 2 Novembre 1954.-

de
(1) N° 3377 /JUST.I2

ETABLISSEMENTS J. DE RNY

à

G O M A .-

Ref. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp



Messieurs,

En réponse à votre lettre du 12
courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que
mon P.V. 162 de cet accident a été expédié le 16/11/54
au parquet de Kigali qui aura vraisemblablement à statuer
en la matière.-

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance
de ma considération très distinguée.-

L'OPT.
~~L'HUISSIER~~, A. DEVISSCHER.-

397

Etablissements J. Dorny

TRANSIT - MAGAZINAGE

ASSURANCES

ENGRAIS - ACIDE SULFURIQUE
SEL - PRODUITS CHIMIQUES
IMPORTATION - GROS

Agent exclusif des assurances VAN EESSEL

Distributeur BIÈRES "DRESSLER's",

Dépositaire "CHIMINCO",



GOMA, le 12 novembre 1954.

Monsieur le Commissaire de Police,
R U H E N G E R I.

Monsieur le Comisaire de Police,

Notre assuré BEHADOR HOSSEIN vient de nous faire une déclaration d'accident. Un indigène transporté avait été tué.

Nous vous serions reconnaissant de nous faire savoir si la responsabilité de notre assuré est engagée. Celui-ci étant couvert jusqu'à concurrence de Frs. 5.000 - ~~par~~ indigène.

Pourriez vous nous faire savoir si l'accidenté n'occupant pas sur le camion une position telle qu'il est lui même responsable de l'accident.

D'avance nous vous en remercions et vous prions d'agréer; Monsieur le Commissaire de Police, l'assurance de notre considération très distinguée.

Etablissements J. Dorny

Goma

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 12 novembre courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que mon P.V. de cet accident a été expédié au parquet de Ngazai qui aura mesonblables et à statuer en la matière.

Recevez, messieurs, etc.